LE SYNDICAT INCASSABLE

BILAN : DES ACTIONS CONÇUES POUR DURER



ENGAGEMENT GARANTI À VIE

la cgt VOTEZ

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

la cgt JUSTICE PJJ Protection Judiciaire de la Jeunesse

LE BILAN

Vous informe

D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES !

Un mandat de combat, de résistance et de fidélité à nos engagements.
À l'heure du bilan, nous ne prétendrons pas avoir tout obtenu. Nous ne prétendrons pas non plus avoir changé à nous seuls le cours des choses. La vérité est plus simple : durant cette mandature, la CGT-PJJ a fait ce qu'elle a toujours fait. Elle a défendu les personnels, porté leurs revendications, dénoncé les injustices et tenté, partout où cela était possible, d'empêcher que les reculs ne soient encore plus brutaux. Nous savons qu'il n'est pas toujours facile, pour les agents, de mesurer concrètement l'action syndicale dans leur quotidien. Beaucoup de batailles se jouent loin des services, dans les instances, les audiences, les groupes de travail, les recours juridiques ou les interventions auprès des décideurs politiques. Certaines victoires sont visibles. D'autres consistent simplement à éviter le pire.

Ce que nous pouvons vous assurer, c'est que nous avons exercé nos mandats avec sérieux, transparence et honnêteté. Chaque audience, chaque instance, chaque négociation a fait l'objet de comptes rendus accessibles à tous. Chaque revendication portée par la CGT-PJJ s'est appuyée sur le retour du terrain, des analyses, des dossiers argumentés et un travail de fond que chacun peut consulter sur notre site internet et juger. Le contexte n'a pas été favorable au dialogue social. Les marges de négociation ont été particulièrement réduites et les avancées souvent difficiles à obtenir. Aucun syndicat ne peut honnêtement affirmer avoir remporté autant de victoires que lors des mandatures précédentes. Pourtant, nous avons tenu notre place.

Nous avons continué à porter sans relâche et pour tous les corps, les questions de salaires, de reconnaissance de la pénibilité, de conditions de travail, de pouvoir d'achat, de défense de nos missions éducatives et d'attractivité des métiers. Nous avons contribué à faire évoluer certains dossiers longtemps bloqués, notamment la reconnaissance de l'accès à la NBI pour l'ensemble des corps de la PJJ. Nous avons également été parmi les premiers à dénoncer le décrochage indemnitaire de la PJJ par rapport aux autres directions du ministère de la Justice. Aujourd'hui, l'administration reconnaît enfin cette réalité et revendique elle-même des alignements que nous demandons depuis des années.

Nous avons également porté le débat au-delà de la seule administration. Face à des réformes que nous jugions dangereuses pour les personnels, les usagers et le sens même de nos missions, nous avons interpellé les parlementaires, travaillé avec d'autres organisations et participé au débat public. Notre mobilisation contre la loi Attal et les reculs qu'elle portait en est une illustration. Durant tout ce mandat, la CGT-PJJ est restée fidèle à ce qu'elle est. Un syndicat qui ne promet pas ce qu'il ne peut pas obtenir. Un syndicat qui ne change pas de discours au gré des circonstances. Un syndicat qui préfère la cohérence aux effets d'annonce et la crédibilité aux promesses faciles. Notre force repose avant tout sur ses militants, présents dans les services, dans les territoires, dans les régions et au niveau national. Elle repose également sur l'appui de toute la CGT, de ses unions départementales, de ses fédérations et de ses structures interprofessionnelles qui donnent à nos combats une portée que peu d'organisations peuvent revendiquer.

Lors des dernières élections, nous avons démontré que de plus en plus d'agents reconnaissaient le sérieux et la constance de notre travail. Nous avons frôlé la première place. Aujourd'hui, nous pensons que la PJJ mérite une organisation syndicale forte, indépendante, exigeante et profondément attachée à la défense de notre noble et indispensable service public.

Plus que jamais, nous avons besoin de renforcer cette voix. Parce que la CGT-PJJ n'est pas seulement un syndicat. Elle est un repère, une force collective et un outil au service des personnels. Et parce que les combats qui nous attendent exigeront encore davantage de détermination, de solidarité et d'engagement.

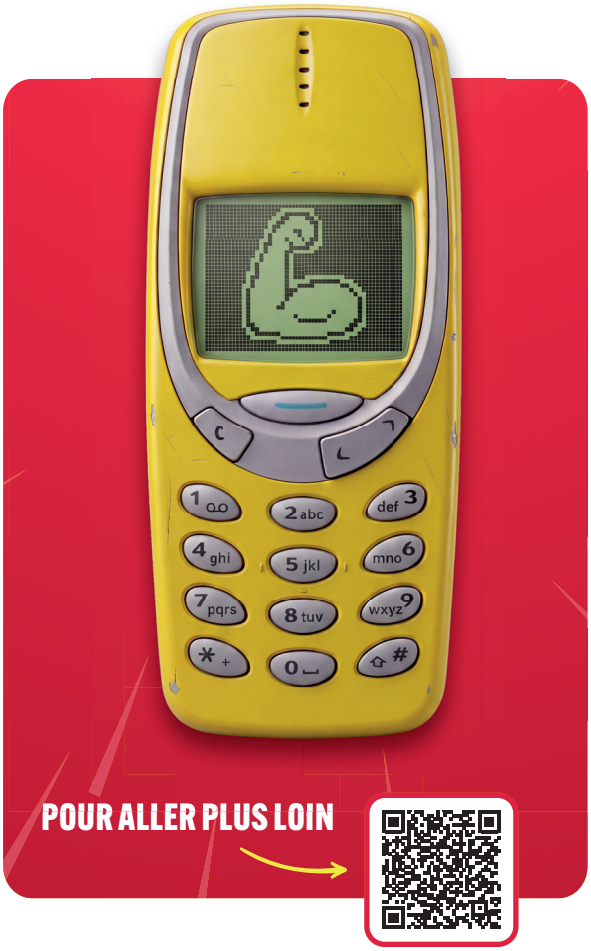

CGT PJJ – case 500 – 263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
06.33.33.02.50 national@cgtpjj.fr www.cgtpjj.fr CGT PJJ Justice